© Drogues Info Service - 18 juin 2025

Vos questions / nos réponses

ado accro

Par Profil supprimé Postée le 02/04/2014 18:52

> Bonjour, je donne des cours particulier à un ado de 14 ans depuis un certain nombre d'année. Aujourd'hui, il se rend compte qu'il est devenu accro à la cigarette (il en fume 4/jour depuis 2 ans). Il voudrait arrêter de fumer et il veut passer par la cigarette électronique pour y arriver. Il s'est donc tourné vers moi pour que je l'aide à s'en procurer une. Je ne sais pas comment réagir face à sa demande.
> Pourriez-vous me conseiller sur une démarche pour l'aider?
> Vers quel spécialiste l'envoyer?
> En sachant qu'il a fait les démarches au près de ses parents mais à part l'engueuler et le privé de sorties, ils ne veulent pas l'écouter.
> Merci beaucoup de votre réponse.

Mise en ligne le 03/04/2014

Bonjour,

Notre service ne s'occupe pas des addictions concernant le tabac. Pour ce thème-ci, il faudrait vous adresser à Tabac Info Service : 39 89. Leur service est ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h et l'appel coûte 0,15 euro par minute.

Ceci dit, au vu des relations conflictuelles avec ses parents que vous décrivez, cet adolescent ressent peut-être un certain stress voire un mal-être. Si c'est le cas, il pourrait être souhaitable que ce jeune se fasse aider, au-delà de la question de son addiction à la cigarette.

Il existe des structures qui proposent des consultations gratuites et confidentielles (les parents n'en seront pas informés) pour les jeunes qui rencontrent des difficultés. Des équipes pluridisciplinaires (travailleurs sociaux, psychologues, médecins) y proposent un accompagnement et un soutien.

Vous pouvez trouver les coordonnées de ces structures sur le site de Drogues Info Service en cliquant sur "adresses utiles", "accéder à la recherche avancée" et en entrant dans le type de structure "Maison des adolescents" ou "Point Ecoute Jeune" ou "Point Ecoute Jeune et Parents" ou "Point Accueil Ecoute Jeune".

Cordialement,